



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16376
29 février 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 29 FEVRIER 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU NICARAGUA
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre la note, datée du 28 février 1984, qui a été adressée à M. George Schultz, secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, par S. Exc. M. Miguel d'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

"J'ai l'honneur de porter à l'attention de Votre Excellence les graves faits suivants :

Le 24 février 1984, à 22 h 45, une des vedettes du type Pliana fournies par la Central Intelligence Agency (CIA) de votre pays aux forces contre-révolutionnaires qui opèrent à partir du territoire du Honduras et du Costa Rica a pénétré, depuis le Costa Rica, dans le secteur de la 'Barra del Bluff' dans le département de Zelaya, utilisant des fusils et des mitrailleuses de gros calibre, et a attaqué pendant 20 minutes les dépôts de carburant avec l'intention de les détruire, sans toutefois atteindre son objectif. Lors de sa retraite vers le Costa Rica, cette vedette a attaqué en haute mer les bateaux de pêche à moteur Aldo Chavarria et Fescasa 15, à hauteur des installations de la compagnie 'DICS', leur occasionnant des dommages matériels légers. Puis, passant près de la 'Barra de Hong Sang', elle a eu un accrochage avec un bateau à moteur de la marine de guerre sandiniste sans qu'il y ait eu de conséquences graves.

Ce navire agresseur a également mouillé plusieurs mines dans la 'Barra del Bluff', et le 25 février à 12 h 43, le bateau de pêche à moteur Fescasa 15, en touchant des mines qui se trouvaient près du quai du Fescasa, et qui ont explosé, a coulé. Jaime Davis et Pedro Laponte ont été blessés par cette explosion.

Le même jour à 10 heures, le bateau de pêche à moteur Fescasa 23 se dirigeait vers le quai quand il a touché deux mines qui ont explosé, causant des dommages matériels et blessant sept personnes; deux autres personnes ont disparu.

Devant la gravité des faits signalés plus haut, le Gouvernement nicaraguayen élève officiellement les protestations les plus énergiques auprès de votre gouvernement pour ces actes qui constituent une escalade dangereuse et risquée de l'agression ininterrompue que votre gouvernement finance, organise et dirige contre notre pays depuis deux ans. De tels actes sont en complète contradiction avec les déclarations verbales faites par votre gouvernement tendant à appuyer les efforts déployés par le Groupe de Contadora et les démarches qu'il fait en faveur de la paix. Ces faits reviennent à imposer un blocus militaire qui s'ajoute aux tentatives de blocus économique et politique du Nicaragua auxquelles votre gouvernement s'emploie, en contradiction flagrante avec les normes juridiques internationales."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente du Nicaragua auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

